

Lettre d'information « État de l'art et capitalisation des démarches et des outils de management de la mobilité en région Nord-Pas de Calais »

Retours sur le premier séminaire

En organisant cette première rencontre sur l'écomobilité durable, l'objectif était de présenter, aux acteurs régionaux, les résultats du diagnostic régional et de l'évaluation des premières retombées des démarches de management de la mobilité au regard du Développement Durable.

La suite de l'étude consistera notamment d'évaluer la contribution de l'ADEME et du Conseil régional et de définir notre stratégie pour l'avenir.

Notre souhait est d'initier et de construire les bases d'une dynamique collective et d'identifier **les forces vives du territoire régional**, en référençant notamment les outils existants et ceux à développer. La définition de notre méthode a été construite sur des valeurs fortes telles que le partenariat, la co-construction, la participation, l'information,... d'où l'organisation de deux séminaires, et l'élaboration et la diffusion très large d'une news letter tout au long de l'étude.

Vous trouverez dans cette quatrième news letter, une synthèse des débats et trois témoignages de participants.

Je vous donne rendez-vous à la deuxième édition des séminaires, qui aura lieu le 7 décembre prochain.

Marie TISON
Ingénieur Transports et Mobilité
ADEME Nord-Pas de Calais

Synthèse des débats

Par Sylvie Mathon CETE Nord

Dans un contexte économique tendu, le plan de déplacements n'est pas toujours une priorité pour les entreprises.

C'est pourquoi le recentrage des actions PDE, sur le volet des déplacements professionnels est un bon moyen de valoriser ces démarches.

En effet le covoiturage, la visioconférence et l'écoconduite, pratiqués dans l'activité professionnelle, sont les meilleures occasions de mettre en lumière les retours sur investissements. Ils permettent de réaliser des économies de fonctionnement notables et visibles à condition d'avoir les outils pour mesurer les gains.

De plus, l'action sur les déplacements professionnels permet de « faire tâche d'huile » sur les déplacements domicile-travail.

Enfin les PDE contribuent à la réduction des impacts induits par l'activité des entreprises et favorisent l'attractivité de l'offre d'embauche, en apportant:

- Diminution du stress grâce à des actions de promotion du covoiturage ou de promotion des TC,
- Plus grande implication grâce aux aménagements des horaires de travail,
- Meilleure disponibilité des salariés grâce à la création de services (crèches, livraison des courses...)

La difficulté majeure réside dans l'objectivation des gains permis par ces actions. Elle renvoie à la problématique de la construction d'indicateurs plus complexes, qui permettent l'évaluation des actions qui touchent les finances, la qualité de l'air et la qualité de vie.

Les 50 participants du premier séminaire du 7 septembre 2012 étaient accueillis à l'auditorium du CETE Nord.



Mobilité durable

Lettre d'information « État de l'art et capitalisation des démarches et des outils de management de la mobilité en région Nord-Pas de Calais »

Luc Lenain :

Directeur Transports et
mobilité



« Ce séminaire est une initiative très appréciable et très appréciée, tant sur la forme que sur le fond. Sur la forme, la durée était bien adaptée, la table ronde a permis un échange d'expériences entre les acteurs du terrain, qu'ils soient à la table ou en salle. On a pu apprécier le dynamisme de l'animation et également la brillante synthèse effectuée par Sylvie Mathon du CETE Nord Picardie. Sur le fond, le débat s'est vite centré sur le cœur de la problématique: **la relation entre les autorités organisatrices de la mobilité (au sens large), les acteurs économiques du territoire et les pratiques des usagers.**

Jusqu'où les autorités organisatrices peuvent elles être incitatives aux bonnes pratiques si elles ne sont pas irréprochables sur le niveau de service qu'elles proposent ?

Comment peuvent elles entretenir la mobilisation des acteurs au travers de prises de décisions ou de réalisations d'aménagements, si elles sont confrontées à une problématique de réduction des coûts ?

Les démarches de mobilité doivent être encouragées, non seulement parce **qu'elles décloisonnent la relation public/privé, administration/usager**, mais aussi parce qu'elles permettent de montrer combien le choix d'un mode de transport n'est pas neutre dans la vie et l'organisation au quotidien des citoyens. Toutes ces actions doivent être accompagnées, parfois dans des domaines dépassant largement le cadre de la seule mobilité. »

Rougui Tall:

Chargée de mission
Nord-Pas de Calais



« En écoutant les chefs de projets exprimer leurs attentes, j'ai bien compris qu'ils rencontraient souvent les mêmes problèmes.

Si je devais marquer l'accent sur un sujet parmi les témoignages qui m'ont intéressé, je retiendrais le **manque de vision stratégique** pour mobiliser les dirigeants.

De toute évidence, l'aide auprès des chefs de projets devrait s'attacher à les convaincre de mieux valoriser la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), en la mettant au cœur de la stratégie de l'établissement.

Les intervenants ne l'ont pas fait ressortir aussi clairement, mais il me semble évident qu'avant de valider un tel projet, **les managers s'intéressent de plus en plus à l'aspect financier.** Ils veulent connaître le retour sur investissement avant de s'engager. Ce qui est un peu difficile avec le manque d'outils d'évaluation, qui a été déploré par la majorité des acteurs.

Quelles sont mes attentes aujourd'hui ? J'ai pas mal de questions : Comment rendre pérenne un projet de PDE, une fois qu'il est mis en place ? Comment déployer le plan d'actions ? Comment élaborer un système de suivi et d'évaluation ?

Mais j'attends surtout de continuer à bénéficier du soutien de l'ADEME et du réseau Alliances qui nous permettent de profiter **des bonnes pratiques** de différentes entreprises et surtout qui nous épaulent dans notre démarche. »

Nicolas Lebeurre : Ingénieur Qualité Environnement

« Cette rencontre a donné lieu à un bilan intéressant des enquêtes réalisées auprès des entreprises. Leurs conclusions nous confortent dans cette direction. Elle a permis de mettre en lumière la complexité pour animer et faire vivre de manière active un PDE en entreprise.

Les actions sont longues à déployer et les comportements difficiles à changer. **La nécessité de maîtriser nos coûts et diminuer nos impacts sur l'environnement est cependant réelle, il faut donc poursuivre nos actions dans ce domaine.**

Si je devais exprimer des attentes, j'insisterais sur l'accompagnement pour nous fournir des outils, provoquer des rencontres dans nos zones d'activités, nous aider à trouver la bonne échelle de nos PDE et poursuivre l'organisation de manifestations comme la semaine du développement durable ou la journée de la mobilité. Voilà qui nous aiderait à promouvoir et encourager nos démarches en interne. »

NORPAC



Cette lettre vous est proposée par les bureaux d'études ATEMA conseil et MHC conseil mandatés par le Conseil régional et l'ADEME Nord-Pas de Calais.

